

AGIR CONTRE LE DECROCHAGE PAR UNE OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE ADAPTEE ET ANCRÉE AUPRES DES REFERENTS DECROCHAGE DE L'ACADEMIE DE CRETEIL.

Axe 3 – Renforcer la cohésion sociale, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations

Sous-mesure 322 – Lutter contre le décrochage et l'abandon scolaire précoce

ORGANISME

UPEC Université Paris-Est
Créteil

DURÉE

Du 1/01/2013
au 30/06/2014
Soit 18 mois

BUDGET

Total prévisionnel :
74 454.81 €
Cofinancement FSE :
33 504.36 €
45%

CONTACT

Philippe Goémé,
Chargé de mission par la
direction de la recherche
au développement de
l'innovation et de
l'expérimentation
philippe.goeme@orange.fr

PARTENARIATS

IUFM/ESPE Créteil (école
supérieure du professorat
et de l'éducation)
DGESCO
Rectorat de Créteil (SAIO)



CONTEXTE

Dans la politique éducative nationale, la lutte contre le décrochage est présentée comme un axe prioritaire pour la réussite de tous.

Ainsi, a été annoncée la création de « référents décrochage par établissement » (conseil des ministres du 5 déc 2012 et loi de programmation sur l'école : « *Dans les collèges et les lycées professionnels à taux de décrochage particulièrement élevé, un référent aura en charge la prévention du décrochage, le suivi des élèves décrocheurs en liaison avec les plates-formes, la relation avec les parents, le suivi de l'aide au retour en formation des jeunes décrocheurs de l'établissement, en vue de l'obtention d'un diplôme national ou d'un titre professionnel de niveau V* »).

Il s'agit donc de mettre en œuvre, là où le besoin est le plus net, une réponse en terme de formation et d'accompagnement des référents puis des équipes volontaires permettant la mise en place de dispositifs en prise avec les réalités.

Une formation/accompagnement sera proposée à l'ensemble des référents. Il est à noter que ceux-ci seront rémunérés lors des temps de formation.

Phase 1 : une proposition de deux journées initiales de formation hors établissement elles auront aussi pour fonction d'élaborer des outils et des pistes d'action pouvant être réinvestis dès le retour en établissement. Est également initié, durant ces journées un réseau d'échange.

Phase 2 : une autre journée de formation 2 mois plus tard afin de répondre aux demandes et d'ajuster les réponses à apporter localement. Entre ses deux temps, les formateurs accompagnateurs se seront rendus sur les lieux où exerce le référent qu'ils suivent plus particulièrement.

Phase 3 : bilan, ajustement et redéfinition des objectifs pour l'année suivante.

PUBLIC CONCERNÉ

Le projet s'adresse à l'ensemble des « référents établissement ». Actuellement, environ 35 établissements sont plus particulièrement repérés comme étant confrontés au décrochage scolaire.

OBJECTIFS

- Créer, autour de ce projet, un groupe de formateur pouvant proposer des formations dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire ;
- Former et accompagner des équipes engagées dans la lutte contre le décrochage (les référents) ;
- Générer ainsi un réseau de personnes ressource localement ancrées et générer des dynamiques dans les établissements ;
- Intégrer les dimensions réflexives en constituant des équipes mixtes de chercheurs et de formateurs et en favorisant le passage à une formalisation écrite ;
- Valoriser la dynamique des équipes engagées en permettant ainsi l'inscription dans la durée ;
- Prendre en charge des décrocheurs dans les établissements concernés par la formation des référents, qui ne l'auraient pas été sans le dispositif.

RÉSULTATS ATTENDUS

Maintien d'un groupe pilote actif sur les dimensions décrochages (prévention et remédiation) ;

Acquisition ECTS *European Credits Transfer System* pour 100% des référents ;

Nombre d'élèves pris en charge dans le dispositif imaginé : entre 10 et 15 élèves par établissement et en fonction de la taille des établissements.

REALISATION

Un groupe de 6 formateurs (chercheurs rattachés à l'observatoire, un chargé de mission de la DGESCO, formateur IUFM et des enseignants appartenant à des équipes d'établissements agissant spécifiquement dans la lutte contre le décrochage) ;
35 accompagnements personnalisés.